

# Formation au tutorat

Formation qualifiante –Labellisation par UNIFAF

## Contexte

Depuis toujours, les organisations pratiquent le tutorat. Mais ce qui est nouveau, c'est la structuration et la formalisation de cette pratique. Etre tuteur référent, c'est se situer dans une dimension d'accueil, d'accompagnement et d'orchestration du processus de l'apprenant en situation de travail. Dans l'action sociale et le travail social, la professionnalisation des travailleurs sociaux repose sur le modèle de l'alternance et sur l'accueil des apprenants au sein des sites qualifiants. Depuis la réforme des diplômes du travail social, la valorisation de l'expérience, le tutorat et les réflexions sur l'alternance contribuent à rendre visible la complexité de l'accueil du stagiaire en vue de sa professionnalisation.

Qu'est-ce que la fonction de tuteur ?

Le tuteur est un guide, un accompagnateur pour le tutoré. Il accueille, aide le stagiaire à une bonne intégration dans l'équipe et auprès des personnes accompagnées, en lui fournissant les bons codes, le langage approprié de manière à comprendre et analyser les situations complexes. Il lui transmet des savoir-faire et des savoir-être. Il lui transmet aussi l'amour du métier. Il assure la liaison entre le centre de formation, le site qualifiant et l'ensemble des acteurs du territoire qui participent à l'acquisition des connaissances, des compétences nécessaires dans le processus de qualification.

## Public

Cette formation s'adresse à tout professionnel du travail social, mobilisé dans la fonction tutorale, pour l'accompagnement de personnes en formation initiale ou dans un contrat en alternance, ou en période de professionnalisation.

## Objectifs généraux

S'engager dans la formation à la fonction tutorale de l'ETES, c'est valoriser une posture professionnelle impliquée dans l'alternance terrain professionnel/centre de formation. Cette formation permet donc de renforcer le partenariat entre ces deux entités, le site qualifiant et l'ETES et offre au tuteur les outils nécessaires à sa mise en œuvre. Ce travail de co-opération, co-décision, co-responsabilité doit faire partie du processus de formation.

Le rôle du tuteur peut être différent en fonction des objectifs de la période de formation des apprenants sur le terrain professionnel. Néanmoins, le tuteur référent doit prendre en compte le projet de formation de chaque apprenant accueilli dans la structure, d'articuler l'ensemble des parties prenantes :

- ✓ Permettre un accompagnement, une régulation, une supervision du parcours formé
- ✓ Transmettre les savoirs nécessaires à la professionnalisation
- ✓ Aider l'apprenant à situer son action, à utiliser les richesses des situations, à prendre de la distance et mettre en cohérence ces différentes expérimentations et savoirs.

## Module 1 : Tuteur de proximité, formation initiale

### Contenu

#### Capacité d'accueil et d'accompagnement d'un futur professionnel dans sa formation pratique

- Permettre à une personne identifiée, comme tuteur de cerner les fonctions et le rôle du tuteur dans une structure, les enjeux de l'alternance
- identifier les besoins de formation du tuteur
- organiser son accompagnement par la mise en place d'un plan d'accueil
- transmettre des savoirs professionnels, faciliter l'intégration dans un collectif de travail
- préparer et conduire un entretien de tutorat
- approche de l'évaluation

## Module 2 : Tuteur référent, accompagnement à la certification

### Contenu

- Consolider la posture de tuteur
- Maîtriser la question de la certification
  - Appréhender les différents référentiels (de métier, de formation et de certification)
  - Appréhender les supports de certification (livret de formation et épreuves de certification)
  - La gestion des difficultés (absences, non rendu de travaux, conflit ou rapport de force)
- Maîtriser la question de l'évaluation
  - Appréciation d'un parcours de formation et des travaux réalisés
  - Corrélation entre professionnalisation et certification
  - Renseignements des outils d'évaluation
  - Argumentation des appréciations et des notes
- connaître les aspects juridiques et pédagogiques des dispositifs de formation
  - Les différents contrats (professionnalisation, apprentissage, congés individuels de formation)
  - Les liens contractuels avec le site qualifiant
  - Statut et responsabilité du tuteur référent ou du maître d'apprentissage